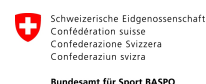


Nos partenaires

Directives organisationnelles Saison de terrain 2026/27

Complément à la version du 6 août 2026

Ce document complète les directives organisationnelles pour la saison de terrain 2026/27 du 6 août 2026, mais ne les remplace pas.

Ce complément sera intégré à la prochaine version du règlement de jeu, mais s'applique déjà à l'ensemble de la saison de terrain 2026/27.

- **Règlement de jeu art. 42.1. a.-b. : Modification de la version d'avril 2025**
Adaptation du nombre maximal de joueurs/joueuses pouvant être alignés par match sur le terrain.

Selon le règlement de jeu actuel d'avril 2025, un maximum de 16 joueurs/joueuses peuvent être alignés par match pour les matchs sur grand terrain et trois-quarts de terrain, sans distinction entre joueurs de champ et gardiens/gardiennes de but.

Désormais, une distinction est faite entre joueurs de champ et gardiens/gardiennes de but, un deuxième gardien pouvant être aligné en plus du contingent maximal de joueurs de champ.

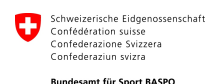
Les articles suivants ont été adaptés pour la saison de terrain 2026/27 et sont valables dès le début de la saison ; les modifications sont indiquées ci-dessous en gras/rouge :

- Art. 42.1.a. Hockey sur gazon, grand terrain :
Les équipes se présentent avec un maximum de 10 joueurs de champ et 1 gardien, ou 11 joueurs de champ ; au coup d'envoi, au moins 8 joueurs doivent être sur le terrain ; **une équipe peut aligner au maximum 15 joueurs de champ et 2 gardiens par match.**
- Art. 42.1.b. Hockey sur gazon, trois-quarts de terrain :
Les équipes se présentent avec un maximum de 8 joueurs de champ et 1 gardien ; au coup d'envoi, au moins 6 joueurs doivent être sur le terrain ; **une équipe peut aligner au maximum 15 joueurs de champ et 2 gardiens par match.**

Effets positifs de ce complément

- **Flexibilité accrue :**
Un gardien supplémentaire peut ainsi obtenir du temps de jeu sans qu'il faille renoncer à un joueur de champ.
- **Formation intensive :**
Motivation pour la formation précoce des jeunes gardiens/gardiennes de but.
- **Plus de sécurité :**
En cas de blessure du gardien titulaire, un gardien dédié peut être aligné sans

Nos partenaires



devoir réduire le contingent de joueurs de champ. Cela réduit les risques liés à l'utilisation d'un joueur de champ comme gardien.

Remarques importantes concernant l'alignement d'un membre d'équipe supplémentaire comme gardien

- **Nombre de gardiens/gardiennes :**
Si une équipe se présente avec un 17e joueur, 2 joueurs doivent impérativement être désignés comme gardiens sur la feuille de match dans ClubBee, et aucun des deux ne peut être aligné comme joueur de champ.
- **Identification :**
Si une équipe se présente avec un 17e joueur comme gardien supplémentaire, celui-ci doit porter des protège-tibias et des kickers pendant toute la durée du match, à des fins d'identification.
- **Inscription sur la feuille de match :**
Si une équipe se présente avec un 17e joueur comme gardien supplémentaire, celui-ci doit être inscrit sur la feuille de match sous « Remarques » avec son prénom, son nom et son numéro de maillot.
- **Participation au match :**
Si une équipe se présente avec un 17e joueur comme gardien supplémentaire, sa présence est considérée comme une participation au match, même s'il n'est pas utilisé pendant toute la rencontre.
- **Utilisation obligatoire d'un gardien :**
L'utilisation obligatoire d'un gardien reste en vigueur dans les matchs de la ligue féminine NLB ainsi que dans toutes les ligues juniors.

Toutes les dispositions antérieures du règlement de jeu d'avril 2025, ainsi que des directives organisationnelles et techniques de la saison 2026/27, restent en vigueur et s'appliquent également à un membre d'équipe aligné comme gardien supplémentaire lors de matchs. Cela vaut explicitement aussi pour l'alignement d'un joueur ou d'une joueuse de champ comme gardien.

Horw, le 24 août 2026
Secrétariat général / mz